

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

R Midcap Euro

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Cie Gestion
Code ISIN : FR0010950584 (Part F EUR)

Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « actions des pays de la zone euro », le FCP a pour objectif de gestion sur une durée de placement de 5 ans minimum, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur MSCI Daily Small Cap Emu TR.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des valeurs offrant un potentiel d'appréciation supérieur à l'indicateur de référence. Les choix de titres résultent d'une confrontation entre l'analyse fondamentale des sociétés (secteur, concurrence, éléments de bilan et compte de résultats) et de leur valorisation. La mise en oeuvre d'une gestion de conviction peut conduire à des écarts importants avec l'indicateur de référence.

Le FCP est investi entre 90% et 100% de son actif en actions de moyennes capitalisations, émises sur un ou plusieurs marchés de la Communauté européenne avec un minimum de 80% sur la zone euro. Par ailleurs, étant éligible au Plan Epargne en Actions français (PEA), le FCP est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA. Le FCP pourra par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré

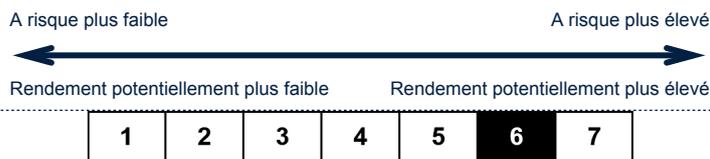
afin de poursuivre son objectif de gestion. Le gestionnaire interviendra sur le risque action à titre d'exposition et de couverture et sur le risque de change à titre de couverture. L'exposition consolidée au marché des actions (via des titres, OPCVM, opérations sur marché à terme) varie entre 90% et 110%.

La stratégie mise en oeuvre pour gérer le FCP entraîne la rotation régulière du portefeuille ; l'attention des porteurs est en conséquence attirée sur le fait que des coûts supplémentaires pourront lui être prélevés en plus de ceux visés ci-après.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Soucription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild & Cie Banque. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



• L'indicateur synthétique permettant de positionner l'OPCVM sur l'échelle de risque est fondé sur la volatilité historique annualisée sur une période de 5 ans. Cette échelle est non linéaire.

• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des petites et moyennes capitalisations de la zone Euro.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de liquidité (Actions) :** Risque découlant d'une absence ou d'un faible volume d'échange sur le marché pouvant impacter négativement les actifs en portefeuille et réduire la capacité de l'OPC à honorer ses demandes de rachat.

• **Impact des techniques telles que des produits dérivés :** L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	2,50%

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,51%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

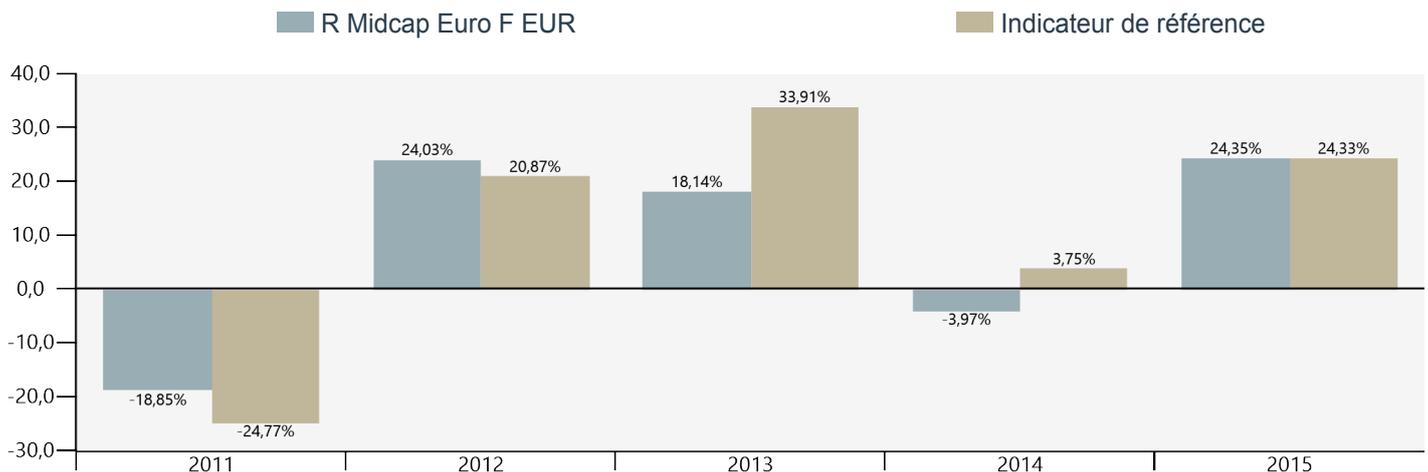
Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	0,09%
------------------------------	-------

15% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indice MSCI Daily Small Cap Emu TR dividendes réinvestis. La part variable des frais de gestion est prélevée annuellement et ne sera provisionnée que si la performance de l'exercice est positive

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en **2004**.

La Part « F EUR » a été créée le 13/10/2010.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 31/12/2012. Indice de référence depuis le 31/12/2012 : MSCI Daily Small Cap Emu TR.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild & Cie Banque.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Cie Gestion - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.rothschildgestion.com.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Cie Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.rothschildgestion.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Cie Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2016.